



Rafael Schwartzman
Regional Vice President, Europe

Vendredi 23 septembre, 2022

Hôtel de Matignon
Mme Elisabeth Borne
57 Rue de Matignon
75700 Paris
Envoi par courriel

Madame la Première Ministre,

L'industrie aérienne s'efforce en permanence d'atteindre le plus haut niveau de sécurité afin de préserver le bien-être et l'intégrité de ses opérations.

Pour cela, je me permets au nom de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA) d'attirer votre attention sur la possibilité de menace à la sécurité des vols que représentent les interférences potentielles de radiofréquences en provenance de la proximité aux équipements de l'avion (type altimètre radar) des antennes mobiles de télécommunication 5G actuellement en phase de déploiement sur le territoire français.

La France a déjà, de façon proactive, restreint le déploiement d'antennes 5G en excluant la zone d'atterrissage dans certains aéroports-clé. De telles mesures renforcent la sécurité aérienne, fait dont l'importance a été reconnue par les autres États qui ont suivi l'exemple français et ont maintenu ainsi un niveau élevé de sécurité aux voyageurs et par conséquent une qualité équivalente de services continues.

Pour autant, la communauté aéronautique reconnaît l'importance de cette nouvelle technologie mobile et ne souhaite pas être un obstacle au déploiement complet de la 5G. Cependant, afin d'assurer que cela soit fait de manière sécuritaire, nous favorisons et travaillons, depuis l'année dernière, la certification et la production de nouveaux radioaltimètres entièrement étanches aux fréquences 5G. Le déploiement de ce nouvel équipement prend du temps et nous estimons que l'ensemble de la flotte en sera équipé en 2025, au plus tôt.

Certains pays, comme les États-Unis, ont adopté une approche différente pour des raisons liées à leur planning de déploiement de la 5G et à leur gestion des radiofréquences. De ce fait, les compagnies aériennes qui volent aux États-Unis sont contraintes de moderniser une partie de leur flotte avec des radioaltimètres adaptés selon un calendrier très ambitieux (d'ici juillet 2023). Par conséquent, ces derniers ne seront plus adaptés aux nouveaux équipements 5G qui verront le jour à l'avenir et qui posséderont des émissions de fréquences toujours plus puissantes, ce qui mettra en question, encore une fois, la sécurité des vols.

Le secteur de l'aviation s'engage à être un partenaire constructif pour assurer en toute sécurité la coexistence de la 5G et des vols et nous avons fait part à l'administration américaine de notre vive inquiétude face à cette décision, en fournissant de nombreux arguments mettant en question la pertinence et la faisabilité de la modernisation de la flotte dans un délai si serré.

Pour cela, nous encourageons vivement la France à maintenir les mesures de protection en place jusqu'à ce que tous les avions soient entièrement pourvus d'un équipement adapté et pérenne.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et reste à votre disposition pour tout complément d'informations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Première ministre, l'expression de mes meilleures salutations.

Rafael Schwartzman, Vice-Président Europe
International Air Transport Association (IATA)